



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 25 octobre 2021

- Commission permanente / Motion pour la gestion forestière -

Carole Delga : « L'Occitanie est prête à prendre toute sa part pour la gestion forestière que l'Etat délaisse »

A l'occasion de la Commission permanente de vendredi 22 octobre dernier, réunis sous la présidence de Carole Delga, les élus ont adopté à l'unanimité une motion en faveur de la gestion forestière et de la filière bois.

« L'Etat réduit actuellement son engagement en faveur de la gestion forestière, en demandant aux communes et collectivités forestières d'augmenter, à compter de 2023, leur part de financement de plus de 27 millions d'euros sur trois ans. Par ailleurs, la renégociation du contrat entre l'Etat et l'Organisme National des Forêts devrait aboutir à la suppression de plus de 500 postes.

En Occitanie, les forêts sont essentielles à notre équilibre environnemental et jouent un rôle de premier plan pour notre économie. Je regrette le retrait de l'Etat pour nos communes qui n'ont pas les moyens de ce désengagement, mais également pour nos entreprises dont l'approvisionnement est essentiel.

La Région Occitanie est prête à renforcer son action auprès des acteurs forestiers et propose d'expérimenter sur son territoire une gouvernance régionale de la gestion forestière. Mais cela ne peut se faire sans l'engagement de l'Etat. Nous demandons donc au Gouvernement de revoir sa position, en ne faisant peser aucune contribution supplémentaire sur le budget des collectivités et en réexaminant le contrat Etat-ONF.

Nous avons toujours répondu présents pour accompagner notre filière bois et pour préserver notre patrimoine naturel. La préservation des forêts, à titre environnemental, doit être l'une des priorités, j'y veillerai. », a déclaré Carole Delga.

Vous trouverez ci-joint le texte complet de la motion.

La forêt en Occitanie :

- **2,6 millions** d'hectares de massifs forestiers
- **600** collectivités et communes propriétaires de forêts.
- **20%** de la forêt est la propriété des collectivités et établissements publics.

La filière forêt-bois :

- **20 700** emplois
- **5 800** entreprises

Contact presse :

Audrey Porteron : [audrey.porteron](mailto:audrey.porteron@laregion.fr) @laregion.fr - Tél. : 04 67 22 63 62- Port. : 06 40 37 58 22
service.presse@laregion.fr - @presseoccitanie